

Lettre aux adhérents

Chers adhérents, après ce que vous avez ressenti comme un long silence, nous avons le plaisir de vous annoncer que « Iles en danger » repart du bon pied!

Les personnes que vous avez élus au conseil d'administration lors de l'AG du 11 janvier 2015 ont pu se rencontrer, échanger et faire valoir des décisions et des actions pour vous représenter au mieux.

Vous trouverez ci-joint le compte rendu de la réunion du 29 janvier 2015.

Notre association née de la contestation insulaire et d'un Mouvement de solidarité compte maintenant 620 adhérents.

Le premier point à évoquer est celui pour lequel nombre d'entre vous ont adhéré, à savoir l'attaque en justice de la DSP.

A ce sujet nous avons débattu et voté (Voir le CR), mais je tiens à expliquer notre position sur ce point.

Suite aux avis des avocats consultés, une action en justice nous paraît trop aléatoire quant aux résultats. De plus la charge financière qu'elle représente est impossible à évaluer pour l'instant et le temps que prendra la procédure également. Cependant nous sommes disposés à apporter un soutien financier au COCIG (collectif de Groix) d'une somme à définir s'il le demande.

Nous sommes plus que conscients du fait qu'actuellement la Délégation de Service Public est mal étudiée pour répondre à nos besoins et son coût est disproportionné par rapport au service qu'elle met en place.

Notre volonté est de nous rapprocher et travailler avec les institutions d'une part et d'autre part de mettre en place des solutions de transports alternatifs pour compléter l'offre.

C'est pourquoi l'un des buts de l'association est de faire un véritable état des lieux pour chaque îles, de ses besoins et de ses contraintes et de le présenter lors du transfert des compétences à la Région.

Des commissions pour étudier ces solutions de transports alternatifs sont déjà en place sur toutes les îles et nous comptons sur vous pour y participer et en mettre d'autres en place (contacter Jean Prévotaux sur Belle Ile, Alain sur Groix, Samuel sur Hoëdic et May sur Houat).

Des sujets comme le foncier (des PLU sont en cours d'élaboration sur trois îles: Belle-Ile Hoëdic et Houat), l'artisanat, la pêche, la santé, l'élevage, l'agriculture, le maraîchage, l'énergie, la gestion des déchets et la vie culturelle sont primordiaux pour maintenir la vie sur les îles d'autant que l'on pourrait porter jusqu'à l'Europe la reconnaissance d'une spécificité insulaire due au handicap géographique.

Je crois en notre capacité à nous fédérer par le biais de cette association citoyenne sans étiquette politique pour relancer l'activité économique, diminuer la pression immobilière et ainsi se donner les moyens de vivre sur les îles toute l'année.

La Présidente